

Province de Québec
 Centre de services scolaire des Affluents
 Conseil d'administration

Le 17 novembre 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Affluents, tenue via la plateforme TEAMS, le mardi 16 novembre 2021 à 19 h.

SONT PRÉSENTS :

Le président Benoit Lussier et les administrateurs Laura Chabot, Chantal Denis, Patrick Fortin, Rachel Gaudet, Isabelle Gauthier, Jonathan Gauthier, Sophie Gélinas, Félix Henri, Alain Raïche, Alain Rivet, Chantal Rousseau, Diana Serret et Émilie Thériault.

La directrice générale, Isabelle Gélinas, les directeurs généraux adjoints Patrick Capolupo, Jean-François Collard, Jean-François Joly et Thierry Lauzon participent également à la séance ainsi que le représentant du personnel d'encadrement Jean-François Trottier. M^e Marie-Josée Lorion, secrétaire générale, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Le coordonnateur aux communications Éric Ladouceur et le directeur conseil au secrétariat général Érik Tardif, ainsi que la directrice du service des ressources financières Chantal Marcotte.

EST ABSENT :

Le vice-président Raphaël Bordeleau.

1.0 Ouverture de la séance

Conformément aux arrêtés en conseil et décrets en vigueur, la présente séance du conseil d'administration est tenue via la plateforme TEAMS.

Le président, Benoit Lussier, déclare le début de la séance.

Il est 19 h 05.

2.0 Prise des présences et constatation du quorum

La secrétaire générale procède à la prise des présences et constate le quorum.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

Résolution N° CA21-011

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Chantal Rousseau :

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour soumis en reportant l'étude du point 4 « Approbation procès-verbaux séance ordinaire du 31 août 2021 et séance d'ajournement du 27 septembre 2021 », en retirant la mention « Armand-Corbeil » dans le titre du point 6.1 « Contrat travaux construction – Agrandissement – École Jean-Baptiste-Meilleur – Adjudication », en traitant le point 8.1.1 « Rapport – Comité de vérification » avant le point 5.1 « États financiers résumés au 30 juin 2021 et rapport de l'auditeur indépendant » et en ajoutant le point 7.3 « COVID – État de situation ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Prise des présences et constatation du quorum
3. Adoption projet ordre du jour
4. Approbation procès-verbaux séance ordinaire du 31 août 2021 et séance d'ajournement du 27 septembre 2021
5. **Ressources financières**
 - 5,1 États financiers résumés au 30 juin 2021 et rapport de l'auditeur indépendant – Dépôt
6. **Ressources matérielles**
 - 6,1 Contrat travaux construction – Agrandissement – École Jean-Baptiste-Meilleur – Adjudication
7. **Direction générale**
 - 7,1 Rapport annuel 2020-2021 Information
 - 7,2 Reddition de comptes – Information
8. **Présidence**
 - 8,1 Rapport des comités
 - 8.1.1 Comité de vérification
 - 8.1.2 Comité des ressources humaines
 - 8.1.3 Comité consultatif de transport
 - 8.1.4 Comité de répartition des élèves
 - 8.1.5 Comité de gouvernance et d'éthique
9. Levée

5.0 Ressources financières

8.1.1 Comité de vérification

L'administrateur Félix Henri fait rapport des travaux du comité qui s'est réuni le 9 novembre 2021 alors que les états financiers et le rapport de l'auditeur externe ont été déposés. La situation finale au 30 juin a été présentée. On note que le surplus de 2,7 M\$ anticipé à la mi-année s'est matérialisé en déficit pour tenir compte de prévisions, sujettes à des ajustements. La note de l'auditeur externe ne conclut à aucune irrégularité.

5.1 États financiers résumés au 30 juin 2021 et rapport de l'auditeur indépendant – Dépôt

Conformément aux prescriptions de l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique RLRQ c. I-13.3, les états financiers vérifiés de l'exercice 2020-2021 et le rapport de l'auditeur indépendant ont été déposés, par la directrice générale Isabelle Gélinas, aux membres du conseil d'administration et ces derniers en prennent acte. Ce dépôt a été précédé d'un avis public donné dans les délais prescrits. L'auditeur indépendant, Labranche, Therrien, Daoust, Lefrançois inc., a exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités au 30 juin 2021. Les résultats présentés affichent des revenus totaux de 512,7 M\$ et des dépenses totales de 523,5 M\$, générant un déficit de 10,7 M\$, soit de 2,1 %. La directrice du service des ressources financières, madame Chantal Marcotte, précise qu'une provision pour rétroactivité en matière d'équité salariale et une provision relative aux ententes de principe des conventions collectives

conclues ont dû être comptabilisées tel que l'exige le ministère de l'Éducation. Madame Marcotte explique de plus les principaux écarts.

La directrice du service des ressources financières Chantal Marcotte identifie notamment un écart de 5,3 M\$, correspondant à un ajustement de revenus en lien avec la Covid. Elle note qu'un ajustement supérieur à ce qui était attendu est observé en formation professionnelle. Une cession de terrain a créé un revenu supplémentaire. Des économies d'énergie ont été générées. Nous avons été privés de certains revenus de location en raison de l'annulation d'activités alors que nous devons par ailleurs maintenir le salaire des concierges. Des variations s'expliquent par les provisions imposées pour se conformer aux paramètres ministériels. Elle mentionne que 77,6 % des dépenses sont liées aux services rendus en lien direct avec la mission du Centre de services. L'administrateur Félix Henri ajoute que des projets au sein des écoles ont quand même pu être réalisés.

6.0 Ressources matérielles

6.1 Contrat travaux construction – Agrandissement – École Jean-Baptiste-Meilleur – Adjudication

Le directeur général adjoint Jean-François Joly explique que le projet de contrat de travaux de construction pour procéder à l'agrandissement de l'école Jean-Baptiste-Meilleur, pour y ajouter trente-deux classes et un gymnase, a fait l'objet d'un appel d'offres public et l'ouverture des soumissions a eu lieu le 28 octobre. Le plus bas soumissionnaire conforme est l'entrepreneur Tisseur inc., dont la soumission présente un coût de 35 949 000 \$. Puisque nous n'avons pas reçu la confirmation budgétaire ministérielle, nous devons ajourner la présente séance pour adjuger le contrat dès la réception de l'autorisation attendue.

7.0 Direction générale

7.1 Rapport annuel 2020-2021 Information

Le rapport annuel de l'année scolaire 2020-2021 est soumis aux membres du conseil d'administration. Il sera déposé sur le site Internet du CSSDA dès le lendemain de la présente séance. La directrice générale Isabelle Gélinas explique que le ministère modifiera les exigences relatives au contenu du rapport annuel pour les prochaines années. Nos résultats en matière de réussite scolaire progressent. Les quelques zones de vulnérabilité seront étudiées plus attentivement par le Comité d'engagement pour la réussite des élèves, le CERÉ. La directrice générale précise que les résultats de juin 2020 et de juin 2021 sont difficiles à interpréter, car dans le contexte de la Covid, certaines épreuves n'ont pas été uniformisées ou les résultats ont été transmis sous des formes différentes.

7.2 Reddition de comptes Information

La directrice générale Isabelle Gélinas rend compte des pouvoirs qu'elle a exercés en vertu du règlement de délégation de pouvoirs. Une entente a été conclue avec la Ville de Repentigny pour établir en commun un corridor lien entre le nouveau gymnase de l'école secondaire Félix-Leclerc et le Complexe sportif Gilles-Tremblay. La municipalité a contribué financièrement à la construction de ce corridor. La directrice générale a accordé, avec l'autorisation ministérielle, une servitude d'utilité publique. Le directeur général adjoint Jean-François Joly précise que cette servitude a été établie en faveur de Bell Canada, Vidéotron et d'Hydro-Québec, dans le cadre de travaux d'amélioration de la rue Notre-Dame, sur une partie du terrain de l'école l'Envolée. La directrice générale a institué, avec l'autorisation ministérielle, un régime d'emprunts à long terme pour financer les dépenses d'investissement, dont la limite est fixée à 68 641 000 \$. Elle a adjugé un contrat d'approvisionnement à commande pour l'achat de papier

d'impression au seul soumissionnaire conforme, Staples Professionnel inc. au coût de 644 545,06 \$. Elle a adjugé un contrat d'acquisition de trois camions au coût de 122 915 \$, au seul soumissionnaire conforme, Garage P. Venne inc. Le directeur général adjoint Jean-François Joly précise qu'en raison du type de véhicule recherché pour répondre à nos besoins, nous ne pouvions pas nous adresser au Centre gouvernemental de gestion de l'équipement roulant ni acheter de véhicules électriques. La directrice générale a adjugé des contrats de gré à gré pour prolonger la location pendant trois ans des quatre modulaires et du corridor lien déjà installés à l'école Aux 4 Vents de Mascouche et des modulaires et du corridor lien déjà installés à l'école Mgr Mongeau, avec les mêmes adjudicataires qui les avaient installés initialement. À la demande de l'administrateur Félix Henri, il est précisé qu'il s'agit des adjudicataires SMS-Dion inc. et AMB Tresec inc.

7.3 COVID – État de situation

Incidence : l'administrateur Alain Raïche se joint à la rencontre. Il est 19 h 40.

Le directeur général adjoint Jean-François Joly dresse un portrait de la situation en ce qui concerne le nombre de cas d'éclosion et de certaines mesures mises en place. Il décrit les prochaines mesures qui seront mises en œuvre, telles que dictées par la direction de la santé publique.

8.0 Présidence

8.1 Rapport des comités

8.1.2 Comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines, présidé par l'administratrice Chantal Rousseau, s'est réuni le 12 octobre 2021. Les membres ont poursuivi leurs discussions concernant les profils de compétence des directions et directions adjointes d'établissement. Les membres ont énoncé douze compétences principales et huit compétences secondaires. Ils ont examiné le processus de dotation, le coaching de gestion ainsi que les secteurs où s'illustre la pénurie de main-d'œuvre pour se pencher sur le processus de recrutement et sur les initiatives à ce sujet. En réponse à l'administratrice Rachel Gaudet sur le système de suppléance, le directeur général adjoint Thierry Lauzon explique que le CSSDA se démarque dans ses approches de recrutement. De plus, même si les suppléants n'ont pas été questionnés sur le système de suppléance mis en place, celui-ci s'avère efficace. L'outil utilisé avait été bien reçu lors de son implantation puis certaines améliorations ont été ajoutées. L'administratrice Laura Chabot s'interroge sur le nombre d'enseignants non légalement qualifiés. Le directeur général adjoint Thierry Lauzon indique qu'une centaine d'enseignants ont ce statut. La directrice générale Isabelle Gélinas ajoute que le CSSDA avait réduit significativement ce nombre au cours des dernières années, mais le contexte de la COVID et la situation de pénurie ont changé la situation. L'administratrice Sophie Gélinas s'interroge sur les critères de qualification pour devenir direction d'école. La directrice générale précise que le ministère de l'Éducation exige un diplôme en enseignement.

8.1.3 Comité consultatif de transport

Le comité présidé par l'administrateur Félix Henri s'est réuni le 5 octobre 2021. Un bilan de la rentrée a été soumis. Il a été expliqué que ce secteur d'activités est aussi visé par une pénurie de main-d'œuvre. En raison des bris de service causés par cette pénurie et de la marge de manœuvre requise dans de telles circonstances, les places disponibles dans certains véhicules n'ont pas été distribuées. L'échéancier du chantier de réflexion sur les horaires des écoles a été présenté. Les négociations en vue de l'adjudication des contrats de transport venant à échéance en juin 2022 ont débuté. Le comité a été informé de la cession d'un contrat de transport intervenu entre deux transporteurs. En réponse à la question de l'administratrice Chantal Denis, le directeur général adjoint Thierry Lauzon précise

que moins d'une dizaine de demandes pour occuper une place disponible ont été présentées et que nous avons accordé des accommodements. D'autres demandes seront réévaluées en décembre.

8.1.4 Comité de répartition des élèves

Le comité de répartition des élèves présidé par Chantal Denis s'est réuni les 5 octobre et 9 novembre 2021. Des discussions ont débuté sur le bassin de la nouvelle école secondaire à Terrebonne dont l'ouverture est prévue en août 2023. Un exposé sur le financement des modulaires a été présenté aux membres. Le comité a été consulté sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et sur le plan de répartition des élèves pour l'année 2022-2023. Les membres ont pris connaissance du projet de calendrier scolaire de l'année 2023-2024 et d'un amendement au calendrier de l'année scolaire 2022-2023. En réponse à l'administrateur Félix Henri, le directeur général adjoint Thierry Lauzon explique que nous avons initialement réuni l'ensemble des besoins de modulaires, mais le ministère nous a plutôt recommandé de les répartir et de les rattacher à l'école concernée.

8.1.5 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique Alain Raïche a transmis une lettre aux nouveaux membres des conseils d'établissement pour les inviter à suivre la formation obligatoire et à assister à un webinaire de présentation de cette formation, pour accompagner la lettre du ministère destinée à ces nouveaux membres.

Ajournement

Résolution N° CA21-012

IL EST PROPOSÉ par l'administrateur Alain Rivet :

D'AJOURNER la présente séance à une date à être déterminée selon la confirmation budgétaire ministérielle requise pour traiter le point 6.1, soit pour procéder à l'adjudication du contrat de travaux de construction pour l'agrandissement de l'école Jean-Baptiste-Meilleur, ainsi que pour traiter le point 4.1 « Approbation procès-verbaux séance ordinaire du 31 août 2021 et séance d'ajournement du 27 septembre 2021 » et le point 9 « Levée ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 19.

Marie-Josée Lorion
Secrétaire générale

Benoit Lussier
Président